SOGÉÉCOMMUNIQUÉ

Des stages rémunérés, ça fait toute la différence!

- par Kaëlla Stapels

Ni le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ni le Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale ne donnent de définition claire de ce qu'est un stage. En bref, il s'agit d'une expérience de travail dans un milieu offert par un employeur, qui est censée participer à l'apprentissage d'un métier, et pour laquelle, dans la pratique, les stagiaires peuvent être ou non rémunéré.e.s. En théorie c'est bien beau tout ça, mais dans le monde actuel, les stagiaires sont le plus souvent utilisé.e.s comme de la main d'œuvre bon marché, puisque non rémunéré.e.s, en particulier dans les domaines de la fonction publique où les restrictions budgétaires font des ravages. Les stages sont de plus en plus présents dans les formations académiques, moyens peu coûteux de pallier le manque de ressources des milieux receveur de stagiaires. Cette augmentation est présente, que ce soit au cégep ou à l'université. Comme il n'y a pas de politique claire sur la rémunération des stages, ce sont souvent les milieux de stages qui décident d'offrir une rémunération, une compensation ou rien du tout pour le travail effectué par les stagiaires.

Par exemple, pour le Collège de Maisonneuve, les stages de comptabilité, de documentation, de diététique et de gestion de réseaux peuvent être rémunérés. Les stages en génie électronique sont automatiquement rémunérés, ceux de transformation des aliments le sont généralement. En ce qui a trait aux techniques d'intervention en délinquance, d'hygiène dentaire et de soins infirmiers, il n'y a aucune rémunération, malgré que ce soit les techniques qui comptent le plus d'heures de stage, soit jusqu'à 1035 heures (ou 48 % de la formation spécifique) en soins infirmiers! Ces centaines d'heures de stages sont souvent réalisées dans des conditions de travail difficiles, avec peu ou pas de protection contre les abus ou les accidents de travail, et sans aucune considération pour la conciliation travail-études ou parent-travail-études. Or, tous les stages mentionnés sont obligatoires pour l'obtention du diplôme. Les étudiants et étudiantes sont donc forcé-e-s de se retrouver dans cette situation précaire pour compléter leur formation. Un fait intéressant est qu'il est possible d'observer deux tendances dans la rémunération ou la non-rémunération de ces stages. Les stages qui sont non rémunérés sont traditionnellement des métiers associés aux femmes[1] et associés au domaine public. C'est une tendance curieuse pour une société et un gouvernement qui se disent égalitaires et qui se vantent de leur système public... Heureusement, des groupes et des individus se mobilisent et s'organisent pour exiger du gouvernement un statut de travailleur ou de travailleuse lors des stages, et une rémunération pour le travail effectué dans ce cadre. C'est le cas de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages, fondée en juin 2017, que la SOGÉÉCOM a rejoint à l'automne, suite à un mandat d'assemblée générale.

Manifestation dans le cadre de la grève des étudiant-e-s au doctorat en psychologie pour la rémunération de leur stage.

Pour tout connaître sur les luttes des stagiaires et pour t'impliquer :

Facebook : CUTE Campagne sur le travail étudiant

En ligne : www.travailetudiant.org

[1] Comité permanent des finances, L'emploi chez les jeunes au Canada : défis et solutions potentielles, Canada, 2014, p.18

Black Lives Matter - par Nidia Guerrier

La plupart d'entre vous le savez déjà. Le mois le plus court de l'année, février, est utilisé pour commémorer l'Histoire des Noir-e-s. Malgré la douleur, ce mois est une sorte de fierté, car il prouve que la société a fait du progrès.

> "J'ai un urgent besoin de votre aide; sans domestiques, il est impossible de faire quoi que ce soit… Les esclaves noirs sont sûrement les seules personnes sur lesquelles on puisse compter alors, veuillez si possible, me procurer deux jeunes hommes robustes. Achetez pour chacun une jeune épouse propre, capable de laver et nettoyer et de s'occuper de certaines tâches, le prix m'importe peu…"

D'après vous, de qui proviennent ces mots? Un homme blanc qui vit en Caroline du Sud? En fait, cette lettre est écrite en 1763 par James Murray, gouverneur de Québec. La société canadienne oublie souvent de mentionner l'histoire des Noir-e-s au Canada, qui étaient pourtant présent-e-s dès les débuts de la colonisation française. On préfère mettre l'accent sur celle aux États-Unis, pour se distancer de nos propres erreurs. Je vais faire un court résumé de cette histoire peu connue.

Action organisée par Black Lives Matter-Montréal à la mémoire de Pierre Coriolan en juillet 2017.

Le premier noir recensé au Canada est Mathieu Da Costa, en 1608. C'est un homme libre et un interprète pour les Européens. Environ 20 ans plus tard, l'esclavage commence. Le premier esclave au Canada est un jeune garçon noir d'à peine six ans, qui sera baptisé Olivier le Jeune. Il est vendu à plusieurs reprises avant d'appartenir à la famille Couillard. De 1791 à 1804, en Haïti, Toussaint l'Ouverture est un grand dirigeant de la première révolte d'esclaves réussie. Il libère les Haïtiens de l'emprise de la France. Cet évènement a un impact sur le Canada, car plusieurs haïtiens vont émigrer vers l'Amérique du Nord. L'intégration est difficile pour les minorités en raison de la discrimination à leur égard. Durant le mois de janvier 1792, plusieurs Noir-e-s quittent Halifax pour se rendre en Sierra Leone (Afrique). Quatre ans plus tard, les Marrons s'établissent à Halifax. Les Marrons sont des esclaves provenant de la communauté jamaïcaine. On ne peut non plus passer sous silence l'implication des Noirs au front. Ils ont combattu au nom des Canadiens, des Britanniques et d'autres. Après la guerre de 1812, le Canada est devenu un refuge pour les Noir-e-s. Des milliers d'Afro-Américains s'établissent au Canada. En août 1833, le parlement abolit l'esclavage, mais ce n'est pas parce que l'esclavage est aboli que le racisme n'existe plus. La discrimination envers les Noir-e-s continue de persister. En novembre 1946, Viola Davis Desmond, originaire d'Halifax, va voir un film dans la section réservée aux Blancs. Les autorités l'arrêtent et lui donnent une amende. Elle refuse de payer, et passe donc trente jours en prison. Cette dame possède son propre salon de beauté et a étudié pour y arriver.

Au fil des actes de désobéissance civile comme ceux-là, et des luttes pour la reconnaissance des droits des Noir-e-s, qui ont lieu partout en Amérique du Nord, le gouvernement canadien sera forcé à poser des gestes pour faciliter l'intégration des Noir-e-s. Par exemple, la politique multiculturelle du Canada, adoptée par Trudeau en octobre 1971, qui a pour but de protéger la liberté culturelle et de reconnaître les contributions culturelles des différents groupes ethniques de la société canadienne. Cette politique supposait quatre actions concrètes : soutenir les groupes culturels dans leur développement et leur croissance, les aider à surmonter les obstacles, promouvoir des échanges favorables entre les groupes culturels et aider les immigrant-e-s à apprendre le français ou l'anglais.

Aujourd'hui, la lutte continue pour la communauté noire. L'émergence du mouvement Black Lives Matter est causée par la brutalité policière envers la communauté noire. Trayvon Martin, Sandra Bland, les 64 000 filles noires disparues, et, plus près de nous au Québec : le profilage racial; les morts de Pierre Coriolan, Bony Jean-Pierre, Alain Magloire et bien d'autres; la discrimination à l'emploi; et la sous-représentation des personnes noires dans toutes les sphères (politique, culturelle, médiatique) sont autant de preuves du progrès qu'il reste à faire. Dire "Black Lives Matter" ne veut pas dire que la vie des autres est inférieure à celle de la communauté noire. Au contraire, la communauté noire essaie d'expliquer que les vies des personnes noires valent autant que celles des personnes blanches face à tout un système qui leur envoie le message contraire. Dire "Black Lives Matter", c'est donc exiger l'égalité, tout simplement.

Sources: http://moishistoiredesnoirs.com/faits-marquants/
http://www.quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/la-politique-canadienne-du-multiculturalisme-de-1971

Maisonneuve, campus anti-raciste? - par Zachary Gourd

Pour quiconque suit un peu les nouvelles, c'est une évidence que le Québec est lui aussi affecté par la vague de racisme anti-musulman et anti-immigration qui gagne en force aux États-Unis et en Europe. Au cours des dernières années, les attaques racistes et gestes haineux se sont multipliés, qu'on pense à l'incendie de la voiture du président du Centre culturel islamique de Québec (CCIQ); aux pancartes « Saguenay, Ville blanche » installées à quelques reprises; aux mosquées vandalisées ou aspergées de sang de porc; aux banderoles « Remigration »; aux attaques physiques et verbales contre des personnes identifiées comme musulmanes ou « étrangères », etc. Sans oublier que, le 29 janvier 2017, à Québec, un attentat contre le CCIQ a tué six personnes et fait plusieurs blessés. À peine quelques jours plus tard, pourtant, les groupes d'extrême-droite au Québec semblaient en être sortis galvanisés.

En effet, ces groupes sont de plus en plus nombreux et actifs au Québec (la Meute, Horizon Québec Actuel, les Soldats d'Odin – section Québec, Storm Alliance, Atalante et les Wolves of Odin par exemple, sont tous apparus dans les trois dernières années). Depuis cet été, on compte même des groupes qui se décrivent eux-mêmes comme des milices armées anti-immigration ou anti-islam et qui recrutent à visage découvert au Québec, comme les Northern Guard ou les Three Percent). Cette montée du racisme n'est pas étrangère au fait que des médias de masse diffusent régulièrement des propos incitant à la méfiance et à la stigmatisation des personnes musulmanes ou immigrantes, et qui banalisent l'appartenance à des groupes d'extrême-droite. Des partis politiques reprennent même désormais une partie des discours de ces groupes! Le constat est donc assez clair que l'accumulation des tensions autour de l'immigration et des symboles religieux (non-catholiques!) sur maintenant près de 10 ans ont créé un climat politique et social dangereux, propice à des appels à la restriction des droits, au harcèlement, et à la violence contre les personnes immigrantes ou racisées. Heureusement, de l'autre côté, de plus en plus de gens saisissent l'urgence de la situation et s'unissent pour faire face à la haine.

D'une part, plusieurs groupes travaillent déjà depuis plusieurs années à faire reconnaître le racisme systémique et à lutter contre les discriminations et la marginalisation des personnes racisées et/ou racisées et/ou immigrantes. Parmi ces groupes on compte Solidarité sans frontière qui vient en aide aux immigrant-e-s et aux réfugié-e-s. En plus d'aider directement les personnes concernées, S.S.F. campagne contre le racisme et tente sensibiliser la population face aux réalités des réfugié-e-s. Mentionnons aussi AMAL-Québec (Association des musulmans et des arabes pour la laïcité) qui s'impliquent particulièrement au sein des débats concernant la laïcité, les discriminations et le "vivre-ensemble" et dont les positions sur le sujet pourraient être décrites par le titre d'une lettre ouverte qu'ils avaient publiée le 27 octobre 2012: "Oui à la laïcité, Non à la discrimination". On pourrait ajouter aussi la Ligue des Noir-e-s du Québec, la maison d'Haïti, l'Assemblée des Premières Nations, Montréal Noir, PINAY, Black Lives Matter - Montréal, Québec Inclusif ou encore le Collectif de résistance antiraciste de Montréal, ainsi qu'une multitude d'autres.

Vigile à Montréal suite à l'attentat du 29 janvier 2017 à Québec. En 2017, la haine raciste a fait six morts au Canada et près d'une vingtaine aux États-Unis.

Chacune à leur manière ces organisations luttent pour transformer les conditions de vie de leurs communautés, notamment en travaillant à faire reconnaître le racisme qu'elles subissent et à renverser les discriminations qui en résultent. Reconnaître l'ampleur du travail qui est fait par ces organisations, et se rappeler que les individus issus des communautés directement touchées par le racisme sont les mieux placés pour en comprendre les impacts et déterminer comment le contrer: c'est la base de tout mouvement qui souhaite s'opposer au racisme. C'est dans cette optique qu'au sein du Collège de Maisonneuve, il existe un comité ouvert aux personnes issues des communautés victimes de racisme, dont le rôle est de réfléchir et d'agir face aux différentes oppressions qui en découlent: le comité anti-raciste.

Ceci étant dit, nous avons tous et toutes la responsabilité de nous montrer solidaires face à la discrimination raciale, à plus forte raison dans ce contexte de montée de la haine et des groupes d'extrême-droite, et face à l'inaction et à la complicité de certains de nos gouvernements. Les moyens d'implication sont d'ailleurs nombreux, que cela passe par la participation aux activités organisées par des groupes et organismes déjà en place; par l'implication au sein de campagnes de mobilisation et d'information (tu peux passer au comité de mobilisation par exemple!); ou même, bien simplement, par le fait de réagir quand ton oncle/ta voisine/ton frère/ton prof lâche un commentaire raciste!

What's up le consentement?! - par Alexandra Vaillant

Entre la vague des #AgressionNonDénoncée à l'automne 2014 et la vague des #MeToo/#MoiAussi et des #BalanceTonPorc à l'automne 2017, force est de constater que l'on parle de plus en plus depuis quelques années des agressions sexuelles, de leurs conséquences et des facteurs sociaux et culturels qui les encouragent! C'est dans ce contexte qu'on s'est mis à parler de « culture du viol », une expression qui renvoie à un "ensemble de comportements qui font en sorte qu'on banalise et même qu'on excuse les agressions sexuelles[1]". Autrement dit, ce sont les mythes, les croyances, les blagues, les conseils et une multitude d'autres attitudes sociales qui tendent à: faire porter à la victime la responsabilité de son agression; à remettre systématiquement en question le témoignage des survivantes; à excuser, justifier ou minimiser les actes de l'agresseur… en somme, à créer un environnement social qui, au final, favorise les agressions sexuelles et notamment le "viol".

Or, puisque les campus collégiaux et universitaires n'évoluent pas en vase clos du monde, ils sont aussi le lieu de violences sexuelles; violences qui touchent en majorité les femmes et les personnes issues des minorités de genre. On l'a vu avec les cas d'agressions sexuelles dans les résidences de l'Université Laval en 2016, les exemples d'agressions et de harcèlement dans le cadre d'initiations, et même des dénonciations qui visaient des professeurs (à l'UQAM en 2014, à Maisonneuve en 2015), etc. En fait, une enquête récente sur la situation dans les universités québécoises montrait qu'au sein des universités sondées, 36,9% des répondants et répondantes rapportaient avoir vécu une situation de violence sexuelle au sein de l'université et 24,7% avaient vécu au moins un épisode de violence sexuelle dans la dernière année[2]. Ces violences sexuelles touchaient majoritairement les personnes issues des minorités de genre (55,7%) et les femmes (40,6%)[3]. Parmi les hommes, 26,4% rapportaient également des situations de violence sexuelle. D'autre part, bien que l'on ne dispose pas d'études sur la situation globale des cégeps concernant les violences sexuelles, des enquêtes plus particulières permettent d'observer que la situation n'y semble pas bien différente. À titre d'exemple, selon quelques études, «une proportion variant de 10 à 23% des collégiens confi[ait] avoir intoxiqué une personne fréquentée afin d'avoir des activités sexuelles avec elle ». Heureusement, chaque vague de dénonciations amène son lot de conscientisation et on assiste actuellement à des changements majeurs dans les politiques et les discours au sujet des violences sexuelles, de même que dans les recours et le soutien offerts aux victimes. Une grande manifes-tation aura d'ail-leurs lieu le 8 mars contre les violences sexuelles!

Campagne d'affichage anonyme "On t'watch" dans Hochelaga-Maisonneuve pour contrer le harcèlement sexuel de rue.

[1] « Qu'est-ce que la culture du viol? », ICI Radio-Canada, 16 novembre 2016, [En ligne] http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1000390/quest-ce-que-la-culture-du-viol (consulté le 10/01/2018)

[2] Manon Bergeron, Martine Hébert, Sandrine Ricci, Marie-France Goyer, Nathalie Duhamel, Lyne Kurtzman (et all.), 2016, Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU, Université du Québec à Montréal, p. 56.

[3] Ibid., p. 57

[4] Nicole Perreault, Huguette Bégin, Josée Michaud et Isabelle Denoncourt, 2005, « Drogues du viol et agression sexuelle : perception de jeunes en milieu collégial », Drogues, santé et société, vol. 4, n°2, p. 185.